

**Centre
de services scolaire
des Découvreurs**



RAPPORT annuel 2024-2025

Centre de services scolaire des Découvreurs

Présenté au conseil d'administration du 16 décembre 2025



Message de la présidente du conseil d'administration et de la directrice générale du Centre de services scolaire des Découvreurs

L'année 2024-2025 marque un moment charnière pour notre organisation : nous atteignons la mi-parcours de notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027. Ce bilan nous permet de mesurer le chemin parcouru, de célébrer nos réussites et de poursuivre nos efforts avec lucidité et ambition.

Guidé par nos valeurs de bienveillance, de collaboration, de dépassement et d'équité, le Centre de services scolaire des Découvreurs avance avec cohérence et détermination. Ces valeurs inspirent nos décisions et se traduisent chaque jour dans nos écoles, à travers des gestes concrets qui donnent tout leur sens à notre mission éducative.

La collaboration s'est affirmée comme un levier essentiel de notre action. Elle s'exprime au sein de nos équipes, où le partage de pratiques pédagogiques porteuses soutient la réussite des élèves, mais aussi à travers nos partenariats avec les milieux de la santé, du communautaire, du municipal et de la recherche, notamment par l'UMR Synergia. Ces alliances nourrissent l'innovation et renforcent notre capacité à agir collectivement pour le bien des jeunes. Des initiatives axées sur le bien-être et les pratiques éducatives sensibles ont également vu le jour, traduisant notre volonté d'agir avec bienveillance et équité.

À cette collaboration s'ajoute l'apport essentiel des parents. Leur confiance envers les intervenantes et intervenants scolaires, leur engagement quotidien ainsi que leur participation active aux divers projets, conseils d'établissement et au comité de parents contribuent directement à la réussite de leurs enfants et enrichissent notre action éducative.

Ces efforts conjoints portent déjà fruit : plusieurs indicateurs du PEVR affichent des progrès notables, notamment en lecture et en mathématique, avec une hausse de près de 4 points de pourcentage. Les résultats en écriture demeurent un défi prioritaire et feront l'objet de démarches ciblées au cours de la prochaine année.

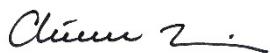
Nous avons la chance de pouvoir compter sur un personnel engagé, compétent et profondément investi dans la réussite et le mieux-être des élèves. Dans un contexte de croissance et de diversification accrue de notre clientèle, cette richesse humaine et culturelle constitue à la fois une force collective et un appel au renouvellement continu de nos pratiques. La créativité et la capacité d'adaptation de nos équipes sont des atouts précieux au service de la réussite de tous.

Enfin, nos récents projets d'agrandissement et de rénovation ont permis d'offrir des environnements d'apprentissage modernes, favorisant la réussite et le sentiment d'appartenance. D'autres chantiers suivront afin d'accueillir chaque élève dans un milieu propice à son développement.

Et bien sûr, ce sont nos élèves qui donnent tout son sens à notre mission. Par leurs efforts, leur engagement et leur détermination, ils nous inspirent chaque jour à leur offrir le meilleur de nous-mêmes.

Confiantes en l'avenir, nous poursuivons notre engagement collectif vers un système éducatif inclusif, bienveillant et ambitieux, où chaque élève trouve sa place pour apprendre, grandir et s'accomplir pleinement.

La présidente du conseil d'administration,



Clémence Morin

La directrice générale,



Marie-Pierre Lamarche

Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire	4
1.1 Le centre de services scolaire en bref.....	4
1.2 Faits saillants.....	5
1.3 Services éducatifs.....	6
1.4 Autres services	7
2. Gouvernance du centre de services scolaire	8
2.1 Conseil d'administration.....	8
2.2 Autres comités de gouvernance.....	11
2.3 Code d'éthique et de déontologie	13
2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	13
3. Résultats	14
3.1 Plan d'engagement vers la réussite	14
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence.....	20
3.3 Procédure d'examen des plaintes	22
4. Utilisation des ressources.....	22
4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire.....	22
4.2 Ressources financières.....	25
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	26
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	27
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	27
5. Annexes du rapport annuel.....	28
5.1 Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire	28

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le territoire du Centre de services scolaire des Découvreurs comprend une partie de la région de la Capitale-Nationale, soit l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge ainsi que les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette.

Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons offert des services d'enseignement à 14 912 élèves du primaire ou du secondaire en plus de la clientèle de la formation professionnelle de même que de l'éducation des adultes pour une clientèle totale de 18 840 élèves.

Les élèves sont répartis dans dix-huit (18) écoles primaires, trois (3) écoles secondaires, une (1) école primaire-secondaire, deux (2) centres de formation professionnelle, un (1) centre d'éducation des adultes, une (1) unité pédagogique et un (1) service régional/suprarégional de scolarisation offrant des services spécialisés pour élèves en situation de handicap (École Madeleine-Bergeron). Parmi nos écoles primaires, l'École St-Michel offre également un service régional de scolarisation pour les élèves possédant un trouble du spectre de l'autisme ainsi qu'une déficience intellectuelle moyenne à sévère.

District #1 : Secteur Ouest

- [École Des Pionniers](#) : 675 élèves au primaire et 559 élèves au secondaire
- [École Les Bocages](#) : 468 élèves au primaire
- [École Des Primevères-Jouvence](#) : 631 élèves au primaire
- [École Madeleine-Bergeron \(inclusif l'Onyx\)](#) : 56 élèves au primaire et 74 élèves au secondaire

District #2 : Secteur Nord

- [École L'étincelle – Trois-Saisons](#) : 375 élèves au primaire
- [École Le Ruisseau](#) : 360 élèves au primaire
- [École Des Hauts-Clochers](#) : 748 élèves au primaire
- [Polyvalente de L'Ancienne-Lorette](#) : 1 260 élèves au secondaire

District #3 : Secteur Centre-Ouest

- [École L'Arbrisseau](#) : 449 élèves au primaire
- [École Les Sources](#) : 479 élèves au primaire
- [École Marguerite-D'Youville](#) : 341 élèves au primaire
- [Collège des Compagnons](#) : 1 553 élèves au secondaire

District #4 : Secteur Centre

- [École d'éducation internationale Filteau](#) : 645 élèves au primaire
- [École Du Campanile](#) : 357 élèves au primaire
- [École Des Cœurs-Vaillants](#) : 513 élèves au primaire
- [École Saint-Mathieu](#) : 517 élèves au primaire
- [École Notre-Dame-de-Foy](#) : 437 élèves au primaire
- [École Sainte-Geneviève](#) : 351 élèves au primaire
- [Centre d'éducation des adultes le Phénix](#) : 2 070 élèves en plus de 39 élèves au secteur jeune secondaire
- [Centre de formation professionnelle Marie-Rollet](#) et [Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau](#) : 1 858 élèves

District #5 : Secteur Centre-Est

- [École Saint-Michel](#) : 551 élèves au primaire
- [École Fernand-Séguin](#) : 439 élèves au primaire
- [École Saint-Louis-de-France](#) : 508 élèves au primaire
- [École Saint-Yves](#) : 272 élèves au primaire
- [École secondaire De Rochebelle](#) : 2 255 élèves au secondaire

1.2 Faits saillants

La réussite de nos élèves

- Partenariat actif avec l'Unité mixte de recherche Synergia de l'Université Laval qui a pour mission de favoriser le bien-être des élèves présentant des difficultés d'adaptation à l'école et des personnes qui les accompagnent pour soutenir leur réussite éducative.
- Implantation du nouveau programme CCQ au primaire et au secondaire.
- Mise en place du soutien à la classe dans toutes les écoles primaires.
- Mise en place et poursuite des structures collaboratives dans les écoles et les centres : communautés d'apprentissage professionnelles et communautés de pratiques.

Notre environnement scolaire

- Poursuite du renouvellement du mobilier de classe pour les élèves.
- Quatre nouveaux projets d'amélioration des cours d'école ont été réalisés.
- Ajout d'initiatives visant le bien-être du personnel (télémédecine, accès gratuit au Défi-entreprise, mise en place du Comité en développement durable).

Les dossiers administratifs

- Poursuite des travaux relatifs à l'agrandissement de trois écoles primaires en prévision de la rentrée scolaire 2025-2026.
- Préparation des plans et devis pour l'agrandissement du Collège des Compagnons.
- Poursuite des échanges avec la Ville de Québec et le ministère de l'Éducation relativement à la construction d'une nouvelle école primaire dans le secteur Legendre.

1.3 Services éducatifs

Voici l'offre de services des établissements du Centre de services scolaire en vertu des articles 236 et 255 de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) :

<https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/12/Services-éducatifs-dispenses-dans-les-écoles1er-amendement-25-mai-2021.pdf>

Primaire

https://www.cssdd.gouv.qc.ca/type_programme/prescolaire-primaire/

- Anglais intensif, éducation internationale (BI), maternelle 4 ans, sciences.

Secondaire

https://www.cssdd.gouv.qc.ca/type_programme/secondaire/

- Arts, concentration multimédia, éducation internationale (PEI), langues, musique, programme PROTIC, sciences, sports.

Formation professionnelle

<https://fpdecouvreurs.com/>

- Bijouterie-joaillerie, comptabilité, décoration intérieure et présentation visuelle, dessin de bâtiment, infographie, mécanique de vélo, photographie, représentation, secrétariat, secrétariat juridique, service de garde, soutien administratif au secteur clinique, soutien informatique, vente-conseil.

Adultes

<https://centreeducationdesadultes.com/>

- Alphabétisation, présecondaire, formation générale, préparation à la formation professionnelle, préparation aux études postsecondaires, intégration socioprofessionnelle, entrée en formation, francisation, participation sociale et certificat de formation à un métier semi-spécialisé.

Service aux entreprises

<https://saedesdecouvreurs.com/>

Le Service aux entreprises a pour but d'offrir à la personne en entreprise des formations qualifiantes de courte durée et des formations sur mesure pour soutenir le développement des compétences lui permettant d'obtenir une attestation d'études professionnelles dans une branche particulière d'un métier ou d'une profession et, le cas échéant, de poursuivre ses études. Il offre également la reconnaissance des acquis (RAC) qui permet de reconnaître officiellement les compétences, le savoir-faire, l'expérience professionnelle et personnelle d'une personne en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une attestation.

1.4 Autres services

Voici l'offre de services au Centre de services scolaire en vertu des *Régimes pédagogiques* découlant de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) :

<https://www.cssdd.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2021/12/Services-éducatifs-dispenses-dans-les-écoles1er-amendement-25-mai-2021.pdf>

Primaire

- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative, éducation aux droits et aux responsabilités, animation sur les plans sportif, culturel et social, animation de développement pédagogique et d'engagement communautaire, soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, psychologie, psychoéducation, éducation spécialisée, orthopédagogie, ergothérapie, orthophonie, santé et services sociaux, services de garde.

Secondaire

- Promotion de la participation de l'élève à la vie éducative, éducation aux droits et aux responsabilités, animation sur les plans sportif, culturel et social, animation de développement pédagogique et d'engagement communautaire, soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire, psychologie, psychoéducation, information et orientation scolaire et professionnelle, orthopédagogie, éducation spécialisée, ergothérapie, orthophonie et santé et services sociaux.

Formation professionnelle

- Orientation scolaire et professionnelle, orthopédagogie, psychoéducation, services sociaux et accompagnement pédagogique pour les équipes de travail.

Adultes

- Orientation scolaire et professionnelle, animation sur les plans sportif, culturel et social, psychoéducation, éducation spécialisée, orthopédagogie, services sociaux.

Finalement, la reddition de comptes quant à la qualité des services offerts au Centre de services scolaire des Découvreurs est appuyée par le taux de diplomation et de qualification soutenue se retrouvant parmi les meilleurs des centres de services scolaires du Québec.

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres parents

Martin Corbeil, vice-président, district 1

Martin Trudel, district 2

Stéphane Lapierre, président, district 3

Sébastien Pomerleau, district 4

Alexandre Pettigrew, district 5

Membres du personnel

Guillaume Chénard, personnel professionnel

Sonia Falardeau, personnel de soutien

Karine Gagnon, personnel d'encadrement

Maxim Pilote, direction d'établissement

Éric Cantin, personnel enseignant (démission au 13 janvier 2025)

Membres de la communauté

Alexandre Lafarge, personne âgée de 18 à 35 ans

Patrick-André Lavoie, milieu communautaire, sportif ou culturel

Serge Brossard, milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires

Clémence Morin, expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles

Christian Savard, expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines

Calendrier des séances tenues

- Séance extraordinaire du 8 juillet 2025
- Séance ordinaire du 27 aout 2024
- Séance ordinaire du 29 octobre 2024
- Séance extraordinaire du 18 novembre 2024
- Séance ordinaire du 17 décembre 2024
- Comité plénier du 14 janvier 2025
- Séance ordinaire du 28 janvier 2025
- Séance ordinaire du 25 mars 2025
- Séance extraordinaire du 29 avril 2025
- Séance ordinaire du 27 mai 2025
- Séance de cooptation du 10 juin 2025
- Séance extraordinaire du 17 juin 2025

Décisions du conseil d'administration

- Adoption de la structure administrative des gestionnaires 2024-2025
- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service à la dette du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'année 2024-2025 et approbation du budget des écoles et des centres pour l'année 2024-2025
- Lancement de consultation du projet de modification des aires de dessertes des écoles du secteur Est
- Approbation de la demande d'ajout d'espace
- Nomination et constitution du Comité des ressources humaines, du Comité de vérification et du Comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration
- Nomination de la direction générale par intérim
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028
- Lancement de consultation du cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscriptions des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire
- Adoption de la planification des besoins en espace 2024-2029
- Adoption du service de télémédecine à l'intention du personnel – Modalité particulière d'octroi du contrat 2024-2025
- Adoption de la structure administrative amendée des gestionnaires 2024-2025
- Adoption des calendriers scolaires CFPMB 2025-2026, 2026-2027
- Adoption des calendriers scolaires CFPMR 2025-2026, 2026-2027
- Adoption des calendriers scolaires Phénix 2025-2026, 2026-2027
- Adoption des calendriers scolaires primaires secondaires 2025-2026, 2026-2027
- Adoption de la transaction immobilière avec CSCQ
- Adoption du cadre relatif à la liste des écoles et leur aire de desserte
- Adoption du cadre de référence relatif à l'admission et aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire
- Adoption du plan triennal de réparation et de destination des immeubles 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028
- Recommandation au comité de sélection ministériel pour le poste de directeur général
- Adoption du contrat d'entretien ménager : CFP Maurice Barbeau et Centre administratif

- Adoption de l'encadrement relatif à la distribution du reliquat du Fonds de règlement de l'action collective sur les frais chargés aux parents
- Adoption de l'orientation budgétaire 2025-2026
- Adoption de la tarification du transport excédentaire pour l'année scolaire 2025-2026
- Adoption de la tarification du transport du midi pour l'année scolaire 2025-2026
- Nomination de l'auditeur externe
- Adoption du Code d'éthique du CSS
- Adoption de la politique relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées des parents et des élèves du CSSDD
- Adoption de la structure administrative des gestionnaires 2025-2026
- Adoption du contrat d'entretien ménager école secondaire de Rochebelle
- Adoption du contrat de transfert en infonuagique
- Adoption du Règlement relatif au traitement des plaintes reliées aux fonctions du Centre de services scolaire des Découvreurs
- Adoption du calendrier des séances du CA 2025-2026
- Adoption de la tarification des services de garde 2025-2026
- Adoption de la Politique relative au remboursement des frais de fonction
- Adoption de la planification des besoins en espace 2024-2029
- Adoption de l'avenant no.1 au Protocole d'entente relatif à l'insertion du tramway sur la propriété du Centre de services scolaire des Découvreurs

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres	
Comité de gouvernance et d'éthique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Guillaume Chénard ▪ Martin Corbeil - président ▪ Karine Gagnon 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stéphane Lapierre ▪ Martin Trudel
Comité de vérification	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clémence Morin ▪ Alexandre Pettigrew ▪ Éric Cantin (démission 13 janvier 2025) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sébastien Pomerleau ▪ Christian Savard - président
Comité des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sonia Falardeau ▪ Alexandre Laforge - président ▪ Maxim Pilote 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Patrick-André Lavoie ▪ Serge Brossard

■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	<p>Christian Pleau, direction générale (jusqu'au 21 décembre 2024) Marie-Pierre Lamarche, direction générale adjointe et direction par intérim du Service du secrétariat général jusqu'au 22 décembre 2024. Direction générale par intérim du 22 décembre 2024 au 30 juin 2025 Éric Beaupré, direction générale adjointe Mary-Lou McCarthy, secrétariat général et communications Guillaume Métivier, ressources financières et transport scolaire Vicky Lamontagne, ressources humaines Isabelle Doré, services éducatifs Josée Cloutier, technologies de l'information Julie Aubin, ressources matérielles</p> <p>David Martel, école L'Arbrisseau Sophie Frigon, école Les Bocages Joël Garneau, centre d'éducation des adultes Le Phénix Sébastien Simard, centre de formation professionnelle Marie-Rolle Normand Landry, centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau Maxim Pilote, Collège des Compagnons Jasmin Bélanger, école De Rochebelle Louise Roberge-Lemieux, école des Cœurs-Vaillants Chantale Bouchard, école des Hauts-Clochers Marie-Ève Harton, école des Pionniers Manon Chamberland, école du Campanile Dominique Roy, école Fernand-Seguin Isabelle Lacombe, école d'éducation internationale Filteau Valérie Gauthier, école L'Étincelle-Trois-Saisons Alexandra Therrien, école Le Ruisselet Julie Boulanger, école Les Primevères-Jouvence Andrée-Anne Goudreau, école Les Sources Christine Garcia, école Madeleine-Bergeron Mélyssa Tardif, école Marguerite-D'Youville Natalie Blais, école Notre-Dame-de-Foy Benoit Thibault, polyvalente de L'Ancienne-Lorette Donna Harquail, école Saint-Louis-de-France Karine Drolet, école-Saint-Yves Mélyssa Matte, école Saint-Mathieu Édith Arsenault, école Saint-Michel Véronique Bouchard, école Sainte-Geneviève</p>

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	<p>Safaa Akrimid, Stéphanie Biron, Gina Cuglietta, Paula Mara Dantas Barbosa Cavalcante, Julie Drapeau, Germain Éthier, Denis Lefrançois, Marie-Ève Lévesque, Pascale Martineau, Christine Roy, Jacynthe Tassé, Julie Thompson Bernier, Christiane-Laure Samobo-Ekosso, Marina Velosa Simoes, membres parent</p> <p>Nancy Doré, Noémie Jacques, Louis Migotto et Amélie Patoine, membres du personnel enseignant</p> <p>Josée Claveau et Caroline Gagnon, membres du personnel professionnel</p> <p>Kathy Campagna et Ginette Lemieux, membres du personnel de soutien</p> <p>Chantal Gagnon, représentante du CIUSSS de la Capitale-Nationale</p> <p>Valérie Gauthier, directrice de l'école L'Étincelle-Trois-Saisons</p> <p>Isabelle Doré, directrice des Services éducatifs</p>
Comité consultatif de transport	<p>Patrick Aubé, régisseur au transport scolaire</p> <p>Guillaume Métivier, directeur du service des ressources financières et du transport scolaire</p> <p>Manon Chamberland, directrice de l'école du Campanile</p> <p>Karine Drolet, directrice de l'école Saint-Yves</p> <p>Sonia Falardeau, administratrice</p> <p>Stéphane Lapierre, président du conseil d'administration</p> <p>Hedi Kaffel, parent de la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette</p> <p>Olivier Pignac-Robitaille, représentant du RTC</p> <p>Christian Pleau, directeur général</p> <p>Marie-Pierre Lamarche, directrice générale par intérim</p>
Comité de parents	<p>Denis Lefrançois, représentant du comité ÉHDAA</p> <p>Clémence Morin, école L'Arbrisseau</p> <p>Christian Lavoie, Collège des Compagnons</p> <p>Fanja Lucie Raharinoro, école De Rochebelle</p> <p>Mylène Renaud, école Des Coeurs-Vaillants</p> <p>Patricia Béland, école Des Hauts-Clochers</p> <p>Martin Corbeil, école Des Pionniers</p> <p>Jouini Faten, école Du Campanile</p> <p>Sophie Lépine Zaruba, école Fernand-Seguin</p> <p>Sébastien Pomerleau, école Saint-Mathieu</p> <p>Mélanie Bédard, école Saint-Michel</p> <p>Karl-Alexandre Jahjah, école Sainte-Geneviève</p> <p>Catherine Vaillancourt, école Filteau</p> <p>Geneviève Charest, école L'Étincelle-Trois-Saisons</p> <p>Viviane Blanchette, école Le Ruisselet</p> <p>Valérie Savard, école Les Bocages</p> <p>Audrey Lamontagne, école Les Primevères-Jouvence</p> <p>Mélanie Lahaie, école Les Sources</p> <p>Julie Fecteau, école Madeleine-Bergeron</p> <p>Jérôme Collard-Proulx, école Marguerite-D'Youville</p> <p>Micheline Koné, école Notre-Dame-de-Foy</p> <p>Steve Fortier, Polyvalente de L'Ancienne-Lorette</p> <p>Caroline Trottier, école Saint-Louis-de-France</p> <p>Noémie Lavallée, école Saint-Yves</p>

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Le Centre de services scolaire des Découvreurs ne fait état d'aucun cas traité, ni de manquement constaté en vertu de la *Loi sur l'instruction publique* (RLRQ c. I-13.3) et du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres d'un conseil d'administration d'un centre de services scolaires francophone*.

Également, les règles de régie interne du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie visées à l'article 29 du Règlement mentionné ci-haut ne sont pas encore écrites.

2.4 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Conformément à la version antérieure de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ c. D-11.1), le Centre de services scolaire possédait une *Procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire des Découvreurs*. Cependant, depuis le 30 novembre 2024, les divulgations des actes répréhensibles doivent se faire au Protecteur du citoyen.

Du 1^{er} juillet 2024 au 29 novembre 2024, le Centre de services scolaire des Découvreurs ne fait état d'aucune divulgation d'actes répréhensible en vertu de cette loi.

■ Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2024-2025 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1 à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

- Enjeu 1 : La réussite de nos élèves

Orientation 1: Assurer un leadership appuyé sur les pratiques efficaces

Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ¹ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Promouvoir l'intégration de pratiques efficaces	Nombre de documents corporatifs qui auront été créés ou mis à jour en y intégrant des pratiques efficaces	2 documents corporatifs par année	N/A	N/A	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Guide éolutif de l'accueil et soutien des élèves trans, non binaires et en questionnement identitaire de genre (TNBQ) ▪ Référentiel - Éduquer à une citoyenneté éthique à l'ère du numérique 	5		
Renforcer la culture de collaboration	Nombre d'établissements ayant instauré au moins une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP)	Tous les établissements	2	8	14	17		
Améliorer la capacité de répondre aux besoins diversifiés des élèves	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans après l'entrée au secondaire des élèves HDAA ²	Atteindre et maintenir un taux supérieur à 75%	74,8% Cohorte 2015	64,1% Cohorte 2016 Suivie jusqu'en 22-23	68,6% Cohorte 2017 Suivie jusqu'en 23-24	Non disponible		
Soutenir les écoles et les centres en matière de réussite, de diplomation et de qualification	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans après l'entrée au secondaire des élèves issus de l'immigration (1 ^{re} génération)	Maintenir un taux de réussite supérieur à 80%	81,5% Cohorte 2015 Suivie jusqu'en 21-22	82,9% Cohorte 2016 Suivie jusqu'en 22-23	80,6% Cohorte 2017 Suivie jusqu'en 23-24	Non disponible		
	Lecture de 4 ^e année du primaire* • Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire (MEQ)*	Atteindre 85%	80,87% Juin 2022	76% Juin 2023	78% Juin 2024	84,4% Juin 2025		

¹ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

² Indicateurs établis par le ministre de l'Éducation

Orientation 1: Assurer un leadership appuyé sur les pratiques efficaces

Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ¹ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
	Résoudre en mathématique de 6 ^e année du primaire • Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire (MEQ)*	Atteindre 85%	81,8% Juin 2022	87,6% Juin 2023	89,8% Juin 2024	83,4% Juin 2025		
	Écriture en 2 ^e secondaire • Proportion des élèves qui obtiennent entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire (MEQ)*	Atteindre 75%	66% Juin 2022	67% Juin 2023	65,4% Juin 2024	54,8% Juin 2025		
	Taux de réussite aux épreuves (MEQ) • Mathématique CST 4 ^e secondaire	Atteindre un taux de réussite supérieur à 80%	80,8% Juin 2022	84,8% Juin 2023	87,7% Juin 2024	85,8%		
	Taux de réussite aux épreuves (MEQ) • Écriture 5 ^e secondaire	Atteindre un taux de réussite supérieur à 80%	71,4% Juin 2022	81,1% Juin 2023	74,6% Juin 2024	73,4%		
	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans après l'entrée au secondaire (FGJ, FGA et FP)*	Atteindre et maintenir 92%	91,6% Cohorte 2015 Suivi jusqu'en 2021-2022	88,2% Cohorte 2016 Édition 2024 MEQ Suivie jusqu'en 2022-2023	90,6% Cohorte 2017 Édition 2025 MEQ Suivie jusqu'en 2023-2024	89,9% Cohorte 2018 TDB MEQ Suivie jusqu'en 2024-2025 (Provisoire)		
	Taux de diplomation et qualification après 3 ans en Formation professionnelle (FP)*	Atteindre 85%	82,5% Cohorte 2019-2020 Suivi jusqu'en 2021-2022	82,5% Cohorte 2020-2021 Suivie jusqu'en 2022-2023	82,4% Cohorte 2021-2022 Suivie jusqu'en 2023-2024	Non disponible		

* Indicateurs établis par le ministre de l'Éducation

Constats et explication des résultats

- La promotion de l'intégration de pratiques efficaces s'est traduite notamment par la production de trois documents corporatifs:
 - Référentiel en évaluation au primaire
 - Continuum d'intervention et de partenariat démarche PSII (Plan de service intersectoriel individualisé)
 - Cadre de référence favorisant la réussite éducative des élèves du secondaire issus de l'immigration
- Notre partenariat actif avec l'UMR Synergia a également contribué grandement à promouvoir l'intégration de pratiques efficaces et à dresser un portrait des besoins de notre personnel scolaire en termes de développement professionnel continu.
- L'année 2024-2025 aura permis à un nombre grandissant d'écoles de mettre en œuvre ou de poursuivre le travail en communautés d'apprentissage professionnel (CAP).
- Le taux de diplomation et de qualification en sept ans chez nos élèves issus de l'immigration de 1^{re} génération demeure légèrement au-dessus de la cible fixée. En raison de l'augmentation de l'immigration des dernières années, une attention additionnelle a été accordée à l'organisation des services de francisation notamment au secondaire, et le demeure encore à ce jour.
- En ce qui concerne nos élèves hdaa, les dernières données disponibles sont celles de 2023-2024. Bien que nous soyons sous la cible fixée à 75 % concernant leur taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans après l'entrée au secondaire, nous observons une hausse de 4,5 points de pourcentage en comparaison avec l'année 2022-2023. Il est à noter que pour la cohorte suivie jusqu'en 2022 (situation initiale), 147 élèves ont été suivis. Pour les deux années suivantes, 199 et 175 élèves ont été suivis respectivement. Sans pouvoir émettre une corrélation, nous observons que plus le nombre d'élèves identifiés hdaa à leur entrée en 1^{re} secondaire était élevé, plus le taux d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification a diminué. Par ailleurs, l'indicateur ne prend pas en compte les élèves qui arrivent en cours de secondaire. Il faut que l'élève soit identifié comme nouvellement inscrit en 1^{re} secondaire pour faire partie de la cohorte. Précisons également que les programmes offerts au secteur jeune du Centre le Phénix tels que le Pré-Dep, la Parenthèse, Le Goût d'entreprendre et FMSS représentent des trajectoires qui favorisent la persévérance scolaire et qui contribuent à freiner le décrochage scolaire des élèves hdaa.
- Le pourcentage de nos élèves de 4^e année ayant obtenu un résultat se situant entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire du MEQ en lecture a augmenté par rapport à l'année précédente (84,4 %) pour se situer légèrement sous la cible fixée à 85 %. Une progression constante est observée depuis les trois dernières années.
- Le pourcentage de nos élèves de 6^e année ayant obtenu un résultat se situant entre 70 % et 100 % pour la compétence Résoudre à l'épreuve obligatoire du MEQ a diminué pour se situer à 83,4 % soit quelque peu sous la cible fixée à 85 %.
- Nos résultats en écriture sont préoccupants. La proportion d'élèves de 2^e secondaire ayant obtenu un résultat entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire du MEQ en écriture a diminué de 3,4 points de pourcentage au cours des trois dernières années, pour s'établir maintenant à 54,8 %. Du côté de la 5^e secondaire, le taux de réussite à la même épreuve est également en baisse depuis deux ans, bien que de façon moins marquée, atteignant actuellement 73,4 %. Conscients de l'importance fondamentale de la compétence à écrire et des enjeux qu'elle représente pour la réussite scolaire, le personnel de direction de l'ensemble de nos établissements, en collaboration avec l'équipe des Services éducatifs, est pleinement mobilisé afin d'analyser les causes de cette situation et d'identifier des pistes d'action porteuses. La croissance importante de la population scolaire issue de l'immigration au cours des trois dernières années constitue certainement un facteur à considérer, la maîtrise de l'écriture dans une langue seconde étant l'une des compétences les plus complexes à développer. Une attention accrue à ce groupe d'élèves, jumelée à un recentrage sur des pratiques pédagogiques appuyées par la recherche, fera partie des stratégies privilégiées pour soutenir une amélioration durable de nos résultats.

Orientation 2 : Reconnaître la diversité des trajectoires de réussite

Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ³ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Appuyer les initiatives favorisant l'accès à des projets pédagogiques particuliers	Taux de participation des élèves du secondaire à un projet particulier*	Maintenir un taux supérieur à 90%	90% Année 2022-2023	90,2%	87%	88,7%		
Appuyer les initiatives favorisant la persévérance des élèves	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en sept ans après l'entrée au secondaire des garçons après 7 ans*	Atteindre et maintenir 90%	89,7% Cohorte 2015 Édition 2023 MEQ	86,8% Cohorte 2016 Juin 2023	87,7%	Non disponible		

* Indicateurs établis par le ministre de l'Éducation

Explication des résultats

- Le taux de participation de nos élèves du secondaire à un projet pédagogique particulier (PPP) a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente pour se situer à 88,7 %, soit près de la cible fixée. Il faut toutefois savoir que le nombre de PPP n'a pas diminué. De plus, seuls les élèves regroupés en classe d'adaptation scolaire de notre CSS ne sont pas inscrits dans un PPP.
- Les dernières données disponibles sont celles de 2023-2024 et révèlent une augmentation du taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire chez nos garçons pour se situer à 87,7 %.

³ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

- Enjeu 2 : Notre environnement scolaire

Orientation 1 : Assurer un climat de bien-être et de sécurité dans les écoles et les centres								
Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ⁴ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Soutenir les initiatives des écoles et des centres visant l'inclusion et le bien-être des élèves	Proportion d'établissements ayant recours au Référentiel sur le bien-être de l'élève élaboré en fonction des données issues de la recherche pour faire une analyse de situation de leur milieu*	100% des établissements qui ont recours au référentiel	Absence de référentiel	Absence de référentiel	Absence de référentiel	Publication du référentiel par le MEQ		

* Indicateurs établis par le ministre de l'Éducation

Orientation 2 : Offrir un environnement de travail sain et mobilisant pour le personnel								
Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ⁵ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Se démarquer comme employeur de choix	Taux de rétention des personnels scolaires après 5 ans	Maintenir un taux de supérieur à 90%	90%	93,2%	94%	92,4%		

Explication des résultats

- Des efforts notables ont été déployés au cours de dernières années afin d'améliorer nos processus d'accueil, d'intégration et d'accompagnement du personnel. Nous osons croire que ces résultats en témoignent.

⁴ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

⁵ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

Orientation 3 : Se doter d'une vision de développement de l'environnement physique

Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ⁶ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Améliorer la qualité de l'expérience sur le plan de l'environnement physique	Présence d'un plan directeur de l'aménagement de l'environnement physique	Diffusion d'ici juin 2025	Absence de plan	Absence de plan	Plan en élaboration	Plan en élaboration		

Explication des résultats

- Notre organisation est de plus en plus sensibilisée à l'impact de l'environnement physique sur la réussite des élèves. Luminosité, qualité de l'air, espaces collaboratifs, mobilier de classe adapté ne sont que des exemples d'éléments qui ont fait l'objet de réflexions ou de travaux au cours des dernières années. Nous souhaitons, à terme, regrouper ces éléments dans un cadre de référence au service des établissements.

Orientation 4 : Affirmer notre engagement en développement durable

Objectif	Indicateur	Cible	Situation initiale	Résultats 2022-2023	Résultats ⁷ 2023-2024	Résultats 2024-2025	Résultats 2025-2026	Résultats 2026-2027
Mettre en place un plan d'action en développement durable	Diffusion et mise en œuvre du plan d'action	Diffusion d'ici juin 2025	Absence de plan	Absence de plan	Plan en élaboration	Diffusé		

Explication des résultats

- Les travaux se sont amorcés au cours de l'année 2023-2024 par la création du Comité sur le développement durable et par un exercice de diagnostic organisationnel.

⁶ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

⁷ Résultats de la première année de reddition de comptes du PEVR.

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire

Tous les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs disposent d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Le tableau suivant représente les cas déclarés à la direction générale par les directions d'établissements. Les intervenants de l'école ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation tels que définis à l'article 13 de la Loi sur l'instruction publique.

Intimidation : Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages) dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Violence : Toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos et autres messages), physique (coups et blessures), psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits.

■ Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Nom de l'établissement scolaire (nombres d'élèves de l'établissement)	<i>Utiliser l'échelle.</i> Exemple : Moins de 10 événements déclarés	<i>Utiliser l'échelle.</i> Exemple : De 10 à 19 événements déclarés	Exemple : 1,8 %
École des Cœurs-Vaillants (513)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École du Campanile (357)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
Collège des Compagnons (1 553)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École des Hauts-Clochers (748)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École des Pionniers (1 234)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Notre-Dame-de-Foy (437)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École d'éducation internationale Filteau (645)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Fernand-Seguin (439)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École secondaire De Rochebelle (2 255)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Le Ruisselet (360)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Les Bocages (468)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Les Primevères-Jouvences (631)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Les Sources (479)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École l'Arbrisseau (448)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École L'Étincelle – Trois-Saisons (375)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Madeleine-Bergeron et l'Onyx (130)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Marguerite-D'Youville (341)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École St-Louis-de-France (508)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Saint-Mathieu (517)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École Saint-Michel (551)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
École Sainte-Geneviève (351)	Aucun événement	Aucun événement	0%
École St-Yves (272)	Aucun événement	Aucun événement	0%
Polyvalente de L'Ancienne-Lorette (1 260)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0%
CFP Marie-Rollet (854)	Aucun événement	Aucun événement	0%
CFP Maurice-Barbeau (1004)	Aucun événement	Aucun événement	0%
CÉA Le Phénix (2070)	De 10 à 19 événements déclarés	De 20 à 30 événements déclarés	0%

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Comme tout le réseau de l'éducation au Québec, les établissements du Centre de service scolaire des Découvreurs sont interpellés depuis plusieurs années par la lutte à l'intimidation et à la violence.

À cet égard, les interventions sont dirigées principalement vers la prévention par la mise en place de stratégies visant la sensibilisation, le soutien aux comportements positifs et la dénonciation.

3.3 Procédure d'examen des plaintes

Le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs prévoit qu'un élève majeur, ou ses parents s'il est mineur, peut formuler une plainte quant aux services offerts par le Centre de services scolaire des Découvreurs ou demander la révision d'une décision.

À cet effet, pour l'année 2024-2025, la direction du Service du secrétariat général et des communications a traité 71 plaintes :

- Trente-neuf (39) plaintes au primaire
- Vingt -six (26) plaintes au secondaire
- Cinq (5) plaintes dans les centres

De ces soixante et onze (71) plaintes traitées par la direction du Service du secrétariat général et des communications :

- Dix (10) ont fait l'objet d'une plainte au protecteur de l'élève
- Aucune n'a fait l'objet d'un examen par le Conseil d'administration

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Réussite éducative de l'élève

La réussite éducative des élèves est l'objectif premier, et ce, peu importe l'établissement qu'ils fréquentent à l'intérieur du Centre de services scolaire.

Équilibre budgétaire et saine gestion financière

L'équilibre budgétaire et la saine gestion financière guident le Centre de services dans la répartition des revenus entre ses établissements et dans l'évaluation du montant qu'elle retient pour les besoins administratifs.

Marge de manœuvre et équité

La décentralisation des ressources financières aux établissements doit être associée à la possibilité pour les directions d'établissement de contrôler les couts, de faire des choix et de générer une marge de manœuvre tout en respectant l'équité entre les établissements.

Les principes de la répartition annuelle des revenus⁸

Autofinancement de la masse salariale du personnel enseignant du secteur des jeunes par les allocations et les revenus correspondants.

Autofinancement des secteurs des adultes et de la formation professionnelle, en excluant les dépenses d'entretien ménager.

Autofinancement des secteurs du transport et des services de garde par les allocations et les revenus correspondants.

Affectation d'un niveau de ressources approprié pour la formation, le perfectionnement et la relève du personnel.

Financement des autres dépenses par les allocations correspondantes et la taxe scolaire (gestion des écoles, services administratifs et entretien des équipements).

Imputabilité des gestionnaires au regard des budgets dont ils sont responsables.

Niveau de service de base à assurer, peu importe le nombre d'élèves, le nombre de groupes ou de bâtiments.

Priorité aux services de nature éducative afin de favoriser la réussite des élèves.

Reconnaissance de la transférabilité des allocations à l'intérieur du budget des établissements en respect des règles budgétaires.

Répartition des ressources a priori selon les effectifs scolaires prévus au budget et un réajustement a posteriori selon les effectifs réels au 30 septembre.

Répartition équitable des ressources en tenant compte des obligations prévues dans la Loi.

Transférabilité ou non des surplus ou déficits, en respect des normes du ministère et des choix du Centre de services scolaire.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Critères de répartition des ressources

Cette répartition des ressources ne tient pas compte des enseignants et du personnel administratif des établissements, de même que plusieurs budgets, centralisés comme l'entretien des bâtiments, le transport scolaire, les services de garde ainsi que les fonds autonomes des établissements.

Nombre d'élèves (équivalent temps plein, pondéré ou non)

Le nombre d'élèves est utilisé comme base de répartition dans une grande majorité d'allocations pour lesquelles la direction doit faire des choix d'affectation. (Allocation de base (matériel didactique), services professionnels, services complémentaires).

⁸ Présentation des principes et des critères selon l'ordre alphabétique (et non par ordre de priorité)

Profil de l'élève - HDAA

Le profil de l'élève est utilisé comme base de répartition principalement dans les allocations qui concernent les services complémentaires au primaire et secondaire.

Classes spécialisées en adaptation scolaire

Les classes spécialisées sont utilisées comme base de répartition pour une partie des services de psychologie, d'orthopédagogie, d'orthophonie, d'éducation spécialisée et pour les allocations liées aux services complémentaires au primaire et au secondaire.

Ordre, cycle ou degré d'enseignement

Certaines allocations du Ministère sont associées à un cycle ou un degré d'enseignement, principalement À l'école, on bouge au primaire et Activités parascolaires au secondaire.

Nombre d'élèves- Investissement (équivalent temps plein, pondéré ou non)

Le nombre d'élèves est aussi utilisé comme base de répartition d'allocations d'investissement, en l'occurrence le plan d'action numérique ainsi que le M.A.O (matériel, appareillage et outillage).

Profil de l'élève-Francisation

Le profil de l'élève est utilisé comme base de répartition principalement dans les allocations qui concernent les services complémentaires au primaire.

Nombre de plans d'intervention

Le nombre de plans d'intervention est utilisé comme base de répartition de l'allocation liée à la suppléance des enseignants et à la mise en place des plans d'intervention au primaire et au secondaire.

Offre de service

Des allocations particulières sont attribuées pour la promotion et le support à l'offre de service dans les écoles primaires et secondaires.

Superficie des établissements

La superficie des établissements et l'usage sont utilisés comme bases de répartition dans les allocations liées à l'entretien ménager et à l'entretien des bâtiments au primaire ainsi qu'au secondaire.

Clientèle résidant en milieux défavorisés

L'indice de défavorisation est utilisé pour les services professionnels d'orthopédagogie de psychologie et l'orthophonie au primaire.

Dépenses réelles

Le cout des dépenses réelles régulières est utilisé comme base de répartition dans l'allocation pour la téléphonie. Chaque année, le montant est ajusté en fonction des couts des contrats et du nombre d'appareils utilisés par l'unité administrative dans le respect des paramètres établis.

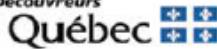
Nombre de bâtisses-Investissement

Le nombre de bâtisses est utilisé principalement dans le calcul du M.A.O.

4.2 Ressources financières

ÉTATS FINANCIERS 2024-2025

Prenez avis qu'à la réunion du conseil d'administration qui aura lieu le mardi 16 décembre à 19h15, seront soumis le rapport de l'auditeur de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de même que les états financiers 2024-2025 du Centre de services scolaire des Découvreurs, dont un résumé est détaillé ci-après.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2025		ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025	
ACTIFS FINANCIERS		REVENUS	
Encaisse	21 991 812 \$	Subventions de fonctionnement du MEQ	203 905 108 \$
Subventions de fonctionnement à recevoir	28 197 261 \$	Subvention d'investissement	567 045 \$
Subvention d'investissement à recevoir	149 867 819 \$	Autres subventions et contributions	73 850 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 260 131 \$	Taxe scolaire	23 501 811 \$
Débiteurs	3 904 225 \$	Autres revenus	28 848 497 \$
Stocks destinés à la revente	147 764 \$	Amortissement de la subvention d'investissement reportée	11 030 145 \$
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	205 369 012 \$	TOTAL DES REVENUS	267 926 456 \$
PASSIFS		CHARGES	
Emprunts temporaires faisant l'objet d'une promesse de subvention	4 273 166 \$	Activités d'enseignement et de formation	120 376 382 \$
Créditeurs et frais courus à payer	38 282 375 \$	Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	72 772 933 \$
Subvention d'investissement reportée	262 329 631 \$	Services d'appoint (services de garde et transport scolaire)	23 378 500 \$
Revenus perçus d'avance	1 742 317 \$	Activités administratives	9 992 249 \$
Provision pour avantages sociaux	13 532 175 \$	Activités relatives aux biens meubles et immeubles	28 055 831 \$
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	120 742 118 \$	Activités connexes	10 722 431 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	14 401 141 \$	Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 085 401 \$
Autres passifs	2 660 372 \$	Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(19 897 \$)
TOTAL DES PASSIFS	457 963 295 \$	TOTAL DES CHARGES	266 363 830 \$
DETTE NETTE	(252 594 283 \$)	EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	1 562 626 \$
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles	281 068 167 \$		
Stocks de fournitures	251 880 \$		
Charges payées d'avance	416 127 \$		
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	281 736 174 \$		
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	29 141 891 \$		
* Excédent accumulé disponible au 30 juin 2026			
Excédent accumulé au 30 juin 2025	29 141 891 \$		
Moins: valeur comptable des terrains	(13 378 577 \$)		
Moins: subvention pour avantages sociaux	0 \$		
	15 763 314 \$		
EN FOI DE QUOI, j'ai signé à Québec, ce 27 novembre 2025 Marie-Pierre Lamarche Directrice générale			
Centre de services scolaire des Découvreurs			

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	AVRIL 2024 À MARS 2025			
	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	186 045.93	0	186 045.93	116
2. Personnel professionnel	270 840.22	1001.62	271 841.84	193
3. Personnel enseignant	1 844 374.89	14 837.75	1 859 212.65	2284
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 364 740.85	5 597.25	1 370 338.10	1626
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	128 700.53	1075.14	129 775.78	129
Total en heures	3 794 702.53	22 511.76	3 817 214.30	4348

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	3 550 168.25
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ	3 817 214.30
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	267 046.05
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non <i>(si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	Non

La croissance du nombre d'élèves s'est poursuivie pendant l'année 2024-2025.

■ Postes exigeant la connaissance d'une autre langue

Catégorie d'emploi	Nombre de personnes
Enseignant en anglais	73
Enseignant en espagnol	3

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	40	5 611 778 \$
Total	40	5 611 778 \$

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

Enveloppe pour travaux majeurs 2024-2025

Mesures 50621, 50622 et 50627 / « Maintien de bâtiments » : 18 626 826 \$.

Mesure 50530 / « Embellissement des cours d'école » : 500 000 \$.

Mesure 50624 / « Réfection et transformation des bâtiments » : 1 859 456 \$.

Mesure 50511 / « Ajout d'espace » : 30 120 728 \$.

Pour un total : 51 107 010 \$.

■ Maintien de l'actif immobilier

2023-2024 (Année précédente)	2024-2025 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi ni engagé	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
53 408 657 \$	49 133 177 \$	12 963 778 \$	94 240 454 \$

4.5.2 Ressources informationnelles

Le service des technologies place la sécurité de l'information au centre de ses préoccupations. Différentes mesures ont été mises en œuvre notamment l'élaboration d'un plan de reprise, la tenue d'une simulation de crise informatique et l'implantation d'une voûte sécurisée pour le dépôt de documents.

Plusieurs opérations ont été réalisées dans le cadre du Programme de consolidation des centres de traitement informatique (PCCTI) exigé par les autorités gouvernementales. La migration vers l'infonuagique de l'ensemble des applications de la Société Grics a permis de franchir une étape majeure, avec plus de 70% du programme désormais complété.

5. Annexes du rapport annuel

5.1 Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone

Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3, a. 457.8)

*Centre
de services scolaire
des Découvreurs*

Québec

